

Diagnostic paysager

*Agence Empreinte d'Architecture
Bérangère RODRIGUES
2 rue Cité Verdier
34070 MONTPELLIER
Tél 04.67.58.80.59*

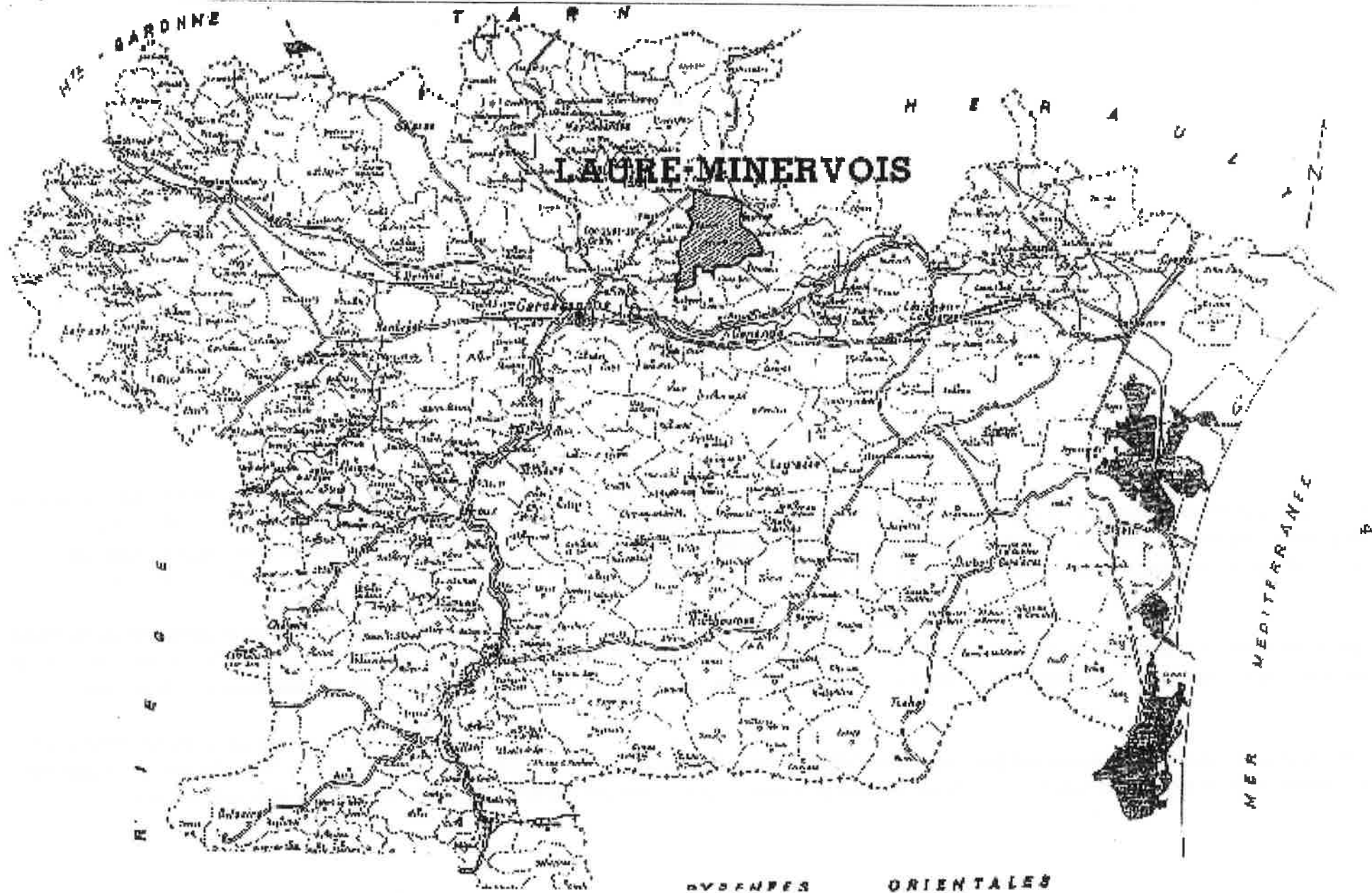
INTRODUCTION

Le terme paysage sous entend une appréciation esthétique positive d'un lieu. La lecture d'un paysage est intimement liée à notre culture. Lorsque nous parlons de paysage nous nous éloignons des simples données géographiques et écologiques en intégrant des interprétations tout à fait subjectives liées à notre vécu, à notre mode de vie, à notre société.

Ainsi peut-il y avoir pour un même territoire des lectures différentes, notamment entre ceux qui vivent (habitent ou cultivent) un lieu et ceux qui le traversent. D'un même pays émergent alors plusieurs perceptions paysagères plus ou moins sensibles aux diverses interventions ou mutations. Il faut donc bien repérer les éléments qui transforment un site en paysage, qui lui confèrent un statut esthétique et attachant.

C'est ce travail que présente cette étude paysagère de la commune audoise LAURE-MINERVOIS. Notre exposé présente dans une première partie «LAURE MINERVOIS dans le paysage» permettant d'appréhender le village depuis son environnement immédiat et de repérer les «espaces sensibles». Dans un deuxième temps, nous analyserons «le paysage dans LAURE MINERVOIS», recensant le patrimoine classé et le patrimoine social, afin d'envisager une évolution cohérente de l'urbanisme du village dans et avec son Paysage.

1 LAURE MINERVOIS DANS LE PAYSAGE



Plan de situation

1.1 Laure en Minervois

LAURE MINERVOIS appartient à un ensemble plus grand, Le MINERVOIS, pays Audois. Le massif de la montagne noire, balcon méridional des Cévennes, forme un véritable amphithéâtre exposé plein sud, dans lequel viennent se nicher les villages cernés par les vignes. La douceur du climat méditerranéen influence la végétation et les paysages.

La plaine est un territoire ouvert et horizontal, à peine perturber par quelques bosquets de pins ou des champs d'oliviers. Au loin, le Pic de Nore culmine à 1210m, dominant les terrasses du massif de la Montagne Noire. Traversé par une antique voie romaine, dont il reste encore quelques traces, tout invite ici à la promenade : au fil de l'eau grâce au canal du midi, sur les petites routes sillonnant les terres viticoles à la découverte des capitelles, à pied sur les traces des pèlerins, au gré des vestiges médiévaux.

Composants incontournables, la vigne et donc le vin, sont les éléments essentiels de l'image du Minervois en général et de LAURE en particulier. Pour le Minervois, les documentations touristiques évoquent «des paysages lunaires, hérissés de monuments mégalithiques, énigmes des premiers âges. Il y a cet espace à vif, entaillé de gorges aux falaises abruptes. Il y a cette nature à l'état brut dont on apprend pas à pas à déchiffrer les secrets. il y a, toujours et partout, ces rangées de ceps: offrandes déposées au pied d'une chapelle romane, domaine criblé de soleil où surgit l'ombre d'une capitelle. Au voyageur en quête d'insolite, le pays de Minerve offre mille raisons de flâner, de s'arrêter, de repartir... fixant à son gré l'itinéraire de la découverte.» Une photo de vignes flamboyantes sous le soleil d'automne vient souligner le propos. «Le minervois garde les traces de toutes les cultures» explique-t-on plus loin. «L'accueil est plus chaud, plus vrai. (...) un voyage initiatique vers la lumière d'un regard, vers la beauté d'un geste, vers la pureté d'une voix qui dit «DIOS A VOL».

Dans un autre guide sur «La route des vins Minervois», on nous parle des «balcons de l'Aude». «Le pays minervois, vaste amphithéâtre adossé à la montagne Noire et aux causses, il est bordé par le Canal du Midi. (...) Un petit détour par les balcons de l'Aude, par Rustiques, Badens jusqu'à Laure-Minervois. la départementale serpente entre les vignes et les bosquets de pins, le terroir vallonné s'élève peu à peu. Les petits chemins qui s'enfuient dans la campagne sont autant d'occasions de promenades à pieds ou en vélo et peut-être l'opportunité de découvrir un domaine et son caveau de dégustation.»





Vue depuis la route d'Aigues-Vives le village se découpe sur le relief formé par la montagne noire.

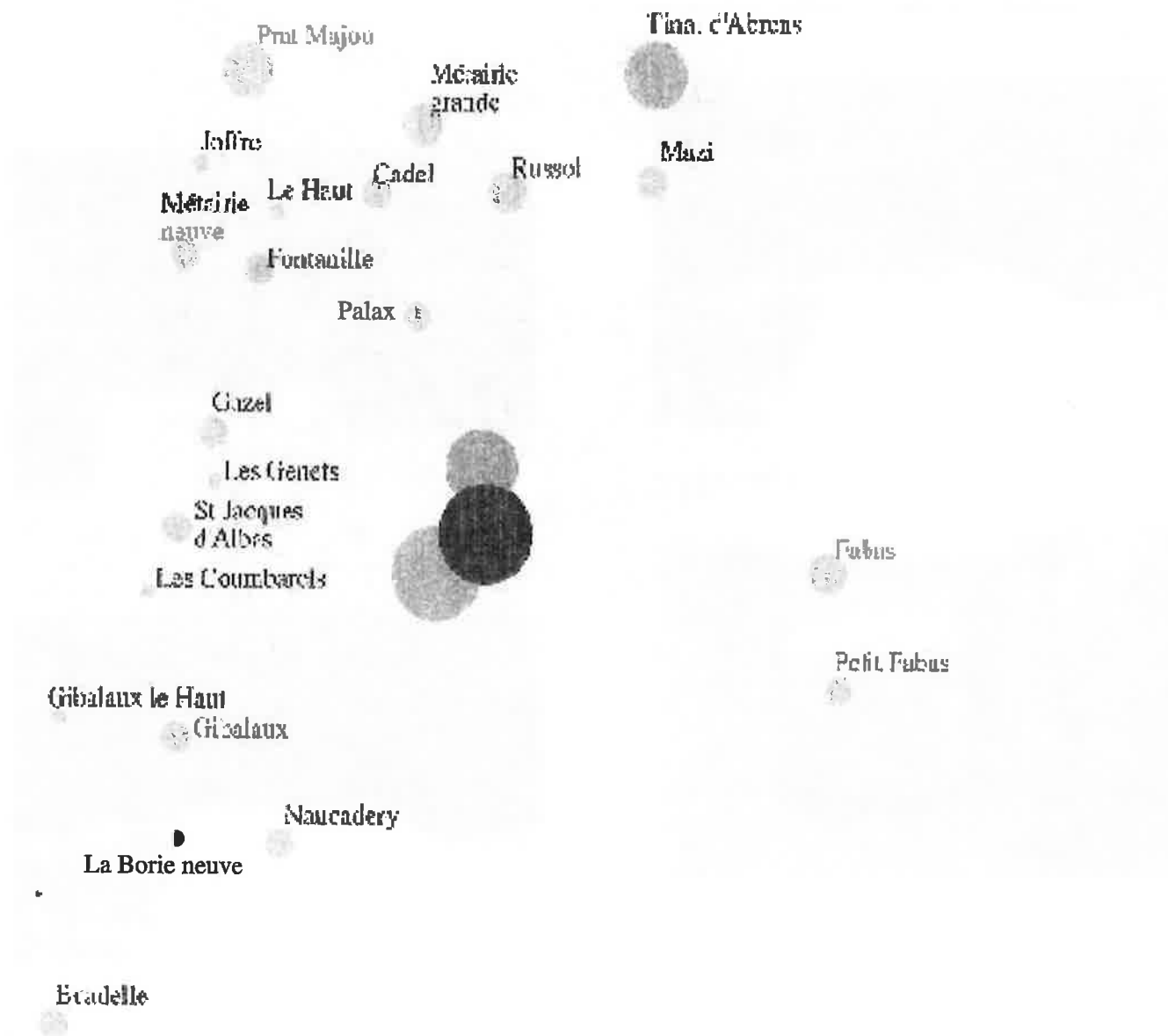
Non loin de CARCASSONNES, LAURE-MINERVOIS, est un peu à l'écart des itinéraires touristiques mais il possède tous les atouts du Minervois. La commune est entourée de vignobles ponctués de champs céréaliers, d'oliviers, d'amandiers et de pins. Il est d'ailleurs écrit dans une brochure touristique que «vers LAURE MINERVOIS, la vigne règne sans partage des bas versants (Soubergues) aux hauts-versants, servie par un climat méditerranéen semi-aride.» Comme nous pouvons le constater sur la photo ci-dessus, lorsqu'on arrive du sud-est, le village se découpe sur le relief formé par la Montagne Noire.

A travers ces textes et les images qu'ils véhiculent, on nous suggère un paysage «vrai», celui de nos ancêtres, de nos origines qui confère presque au sacré au travers de l'Histoire. Rien de factice ici. C'est le paysage du «terroir», soumis à des valeurs inaliénables auxquelles nous voulons tous nous raccrocher. Ces thèmes sont d'ailleurs également évoqués et mis en avant par les propriétaires de gîtes dans leur présentation: vigne, vigneron, douceur de vivre, petits hameaux. On vend des vacances familiales ou romantiques, dans tous les cas paisibles et traditionnelles.

Le paysage de la vigne s'apparantant au terroir est celui qui domine. C'est un paysage ponctué par les vestiges romains ou romans, par les croix parsemant la campagne et qui relèvent du sacré, par les domaines ou «écarts» noyés dans les vignes et les bosquets de pins, par toutes ces évocations de la terre cultivée, les moulins, les capitelles, les maisons vigneronnes... Ce sont tous ces éléments qui créent le paysage de LAURE et sont essentiels pour qu'il soit perçu en tant que tel. Ils lui donnent une dimension culturelle et sociale qui transfigurent un simple alignement de ceps en paysage.

Il faut donc prendre soin de ses «schèmes» (éléments transformant), pour les conserver sans les momifier, les mettre en valeur, les aménager même et s'appliquer à ce que toutes interventions soient respectueuses des valeurs qu'ils véhiculent afin de ne pas en annihiler l'effet.

1.2 Un habitat disséminé sur le territoire



Répartitions des constructions sur le territoire

Les différentes densités du bâti montrent des pôles d'urbanisation très distincts, séparés par des parcelles cultivées (vignes, oliviers), des bosquets de pins ou des friches. La densité du bâti, c'est -à-dire le rapport plein/vide, est liée à l'histoire du village: les zones plus denses correspondent aux plus anciennes, les nouveaux quartiers, notamment la zone d'activités, sont plus clairsemés. L'historique et l'explication socio-économique de ce développement urbain font l'objet d'un dossier à part dans le diagnostic territorial («Eléments socio-économiques»).

Mais la grande originalité de l'urbanisme de LAURE-MINERVOIS tient d'abord dans ces nombreux «écarts» qui ponctuent la campagne. Isolés du village proprement dit, vingt deux petits hameaux sont noyés au milieu des bosquets et des vignes. Ils sont parfois invisibles depuis les axes routiers. Dans ce cas, seules les pancartes indiquent leurs existences. Leur forme urbaine est cohérente dans le paysage car les constructions présentent un bâti dense, relativement économe d'espace. Il est important de préserver cette densité et cette unité.



Le Russol



Le Russol



Buadelle





Palax



St Jacques d'Albas



Gibalaux le Haut



La Borie neuve

Le réel danger est de voir se créer autour des ces zones bien identifiées un «mitage», gaspilleur d'espace et avec un effet déplorable sur les paysages. Un bâtiment isolé peut ainsi nuire à tout un ensemble.



Le Tinal d'Abrens

C'est malheureusement ce qui se passe en limite du village. Autour du centre ancien, la ville s'est développée de manière radiale, le long de certains axes routiers, surtout autour de l'avenue de la Montagne Noire et de l'avenue de la Cave Coopérative. Cette dernière a la particularité d'être bordé par un habitat de type pavillonnaire sur un seul côté. En face, nous trouvons un champ d'olivier et des vignes. Ceci crée une zone mal définie, laissant une impression d'inachevée. Les constructions ne forment pas de front bâti mais une alternance entre vide et plein générant un espace hétérogène, peu sensible en soi, mais «ouvert» et possédant donc un impact visuel certain.



Avenue de la Cave Coopérative

Non loin, la nouvelle zone d'activité s'est construite derrière la cave coopérative. Rejetée en périphérie, elle est invisible depuis le centre du village. Elle contribue néanmoins à l'hétérogénéité de l'avenue qui passe de bâtiments type industriel à du pavillonnaire, en passant par la cave coopérative, pour mener au coeur du village devant La Tour, le tout parsemé de dents creuses formées par les espaces cultivés et les friches.

De plus cette zone, isolée du village, a un fort impact visuel depuis le sud, que l'on arrive par la route de TREBES ou d'AIGUES-VIVES. Composé de bâtiments à usage mixte, habitations et hangards professionnels, ce secteur est peu sensible en soi car riche d'hétérogénéité mais il n'est pas encore intégré à l'existant. La gestion des couleurs et le traitement des espaces résiduels sont des points importants.



Nouvelle zone d'activités



Lotissement «La Garrigue»



Limite sud-ouest du village

Les nouveaux quartiers résidentiels se développent sur les hauteurs. On distingue deux secteurs différents: au sud-est avec le lotissement «Le Moulin» et le lotissement «La Garrigue» et au nord, le long de l'avenue de la Montagne Noire.

Les constructions sont essentiellement de petits pavillons, en R+1, posés au milieu d'un jardin plus ou moins grands, entrecoupés de parcelles en friche. On trouve ici une structure urbaine très différente du tissu préexistant. Les fronts de rues sont créés par les clôtures et non par les façades.

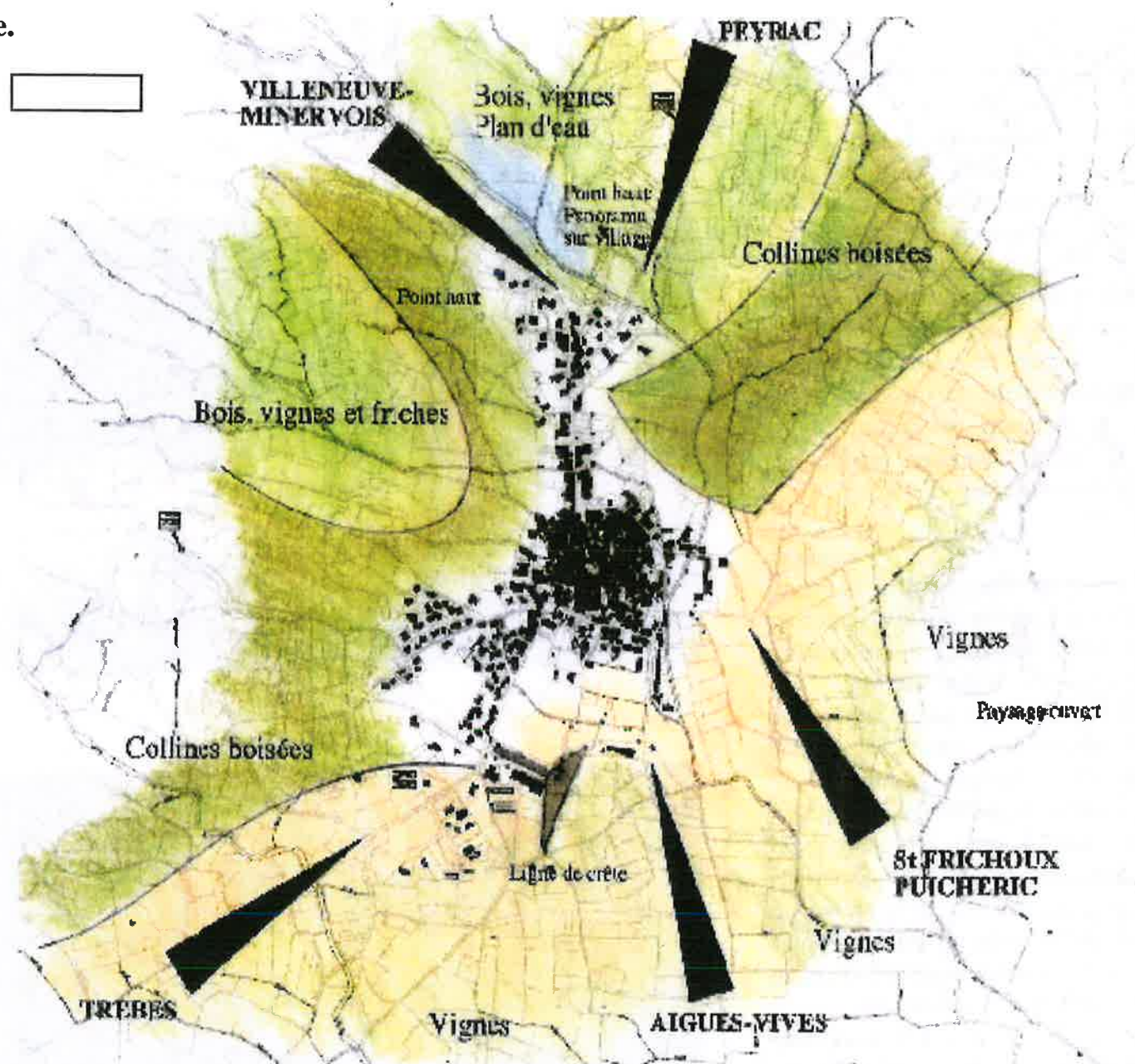
Pour les quartiers sud, peu visibles depuis le village, l'ensemble est plutôt hétérogène créant un espace peu sensible.

En revanche, les habitations de l'avenue de la Montagne Noire sont situées en entrée de ville, sur un axe important. Un travail de requalification de la rue semble ici essentiel.

En dehors de ces nouveaux quartiers, la première couronne autour du cœur du village forme une limite bien définie. De belles perspectives s'ouvrent depuis le village vers les alentours et depuis la campagne sur le village. Le bâti forme un ensemble homogène, tant au niveau de la texture et des couleurs que de la densité.

Le problème est donc ici de retrouver une articulation entre anciens et nouveaux quartiers et des limites cohérentes entre zones bâties et espaces non construits.

1.3 Les cinq arrivées sur le village.



Repérages des perspectives ouvertes et fermées suivant la topographie et la végétation avec localisation des différentes entrées

En arrivant d'AIGUES-VIVES, la perspective est très ouverte. Elle met en valeur le village et son clocher qui se découpe sur le massif montagneux. Au premier plan, il y a les vignes. Le fronton de l'ancienne distillerie marque l'entrée. Isolé sur son promontoire, le moulin retient également l'attention. Tous ses éléments nous parlent du vin qui marque si fortement le paysage et la lecture que nous en faisons.

De ce côté, la moindre intervention sera très visible et d'ailleurs la nouvelle zone d'activité et surtout un hangard isolé se distinguent depuis ce point de vue.

Depuis la route venant de TREBES, le village est caché par le relief. A gauche, le hangard isolé avec sa grande porte rouge a un impact très fort sur le paysage. A droite, la perspective s'ouvre vers la plaine située au nord-est du village. Les vignes nous accompagnent jusqu'à la zone d'activité, et même au-delà. D'un côté, nous voyons les hangards qui composent ce nouveau quartier, de l'autre un muret en pierre sèche, surmonté d'une haie de cyprès, cachant un grand hangard. Il est important de traiter les abords de la zone d'activités et les délaissés publics et privés: une végétalisation de ces espaces permettrait d'adoucir l'impact visuel de ces bâtiments.



Vue depuis la route d'Aigues-Vives



Vue depuis la route de Trèbes

En venant de VILLENEUVE-MINERVOIS, le paysage est fermé malgré la position dominante par rapport au village. C'est à peine si l'on aperçoit le plan d'eau en contrebas de la route, cadré par la végétation. Cette dernière et la topographie ne permettent pas d'appréhender l'entrée dans le village que l'on découvre tardivement au détour de la route. Ensuite, l'avenue de la Montagne Noire offre une longue perspective avec la place de l'église en point focal. Cette avenue est un puzzle formé de constructions hétérogènes alternant avec les vides des jardinets. Les clôtures basses mixent pierre, grillage et bois. Les abords de cet axe menant directement au coeur du village mériteraient un traitement minéral et végétal soigné et rythmé comprenant par exemple un recalibrage des bandes de roulement, des trottoirs, bateaux, passages piétons, stationnements... ces interventions permettraient également de sécuriser cet accès et de limiter la vitesse sur cette grande ligne droite.

Depuis la route de PEYRAC, le village se découvre d'un point haut, laissant d'abord entrevoir les toits et les points de repères que sont les tours et l'église, avant d'aborder le village par le plan d'eau, pour finalement aboutir sur l'avenue de la Montagne Noire.



Vue depuis la route de Villeneuve-Minervois (avenue de la Montagne noire)



Vue depuis la route de Peyrac

Grace à ce panorama, on constate l'unité urbaine au nord-ouest du village relativement épargné par les constructions neuves. Tout nouveau bâtiment projeté ici ne doit pas rompre cette harmonie et respecter densité et alignement qui seront à définir. Les limites sont encore bien lisibles et doivent le rester.

Autre élément marquant, le plan d'eau ou «lac» est un des sites préférés des habitants. Ses accès et ses abords sont donc importants à traiter d'autant qu'il est très proche des premières constructions du village et qu'il borde deux entrées. Il est une transition entre l'urbain et la campagne, un paysage domestiqué sur lequel on peut compter pour se reposer ou se promener, un point de rencontre et d'échange depuis lequel on admire la nature alentour sans risque de l'abîmer. Mieux vaut en effet délimiter ainsi ces espaces de loisirs pour mieux gérer des consommations d'espace trop souvent fatales au paysage, détruisant ce qui en faisait son attrait.

La route de St FRICHOUX traverse la plaine avant d'arriver à LAURE-MINERVOIS.

Les vignes nous accompagnent jusqu'aux premières constructions. Le village est bien visible sur la gauche. L'église et une tour se distinguent.



Vue depuis la route de St Frichoux

Une allée de platanes marque l'entrée. Elle s'interrompt pour ouvrir la vue sur l'avenue des Bentoulades bordée de part et d'autre d'un front bâti de plus en plus dense menant au coeur du village.

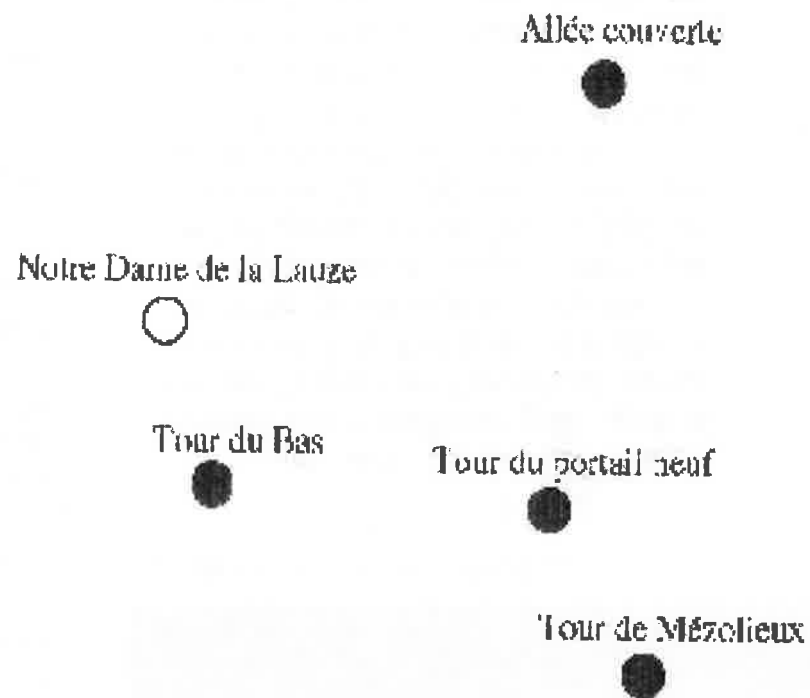
Même si les constructions n'ont pas un grand cachet architectural, la composition est cohérente et peut être renforcée en complétant le front bâti.

La présence d'une décharge sauvage le long de cette route, ainsi que la mise en dépôt de matériaux divers par quelques habitants sur leurs parcelles, est malheureusement à déplorer. Cela donne l'impression d'arrivée par «l'arrière du village», par la porte de service.

Que l'on aime les larges perspectives sur le village ou les points de vue plus confidentiels et plus accidentés topographiquement et végétalement, les entrées du village sont encore bien reconnaissables. Il est important de conserver cet état de fait et de préserver ces accès d'une signalétique sauvage ingérable. Cependant, quelques aménagements seraient quand-même bienvenus. Par exemple, la gestion du stationnement et de la vitesse des véhicules, notamment pour les avenues offrant de grandes lignes droites, permettrait de sécuriser les piétons tout en requalifiant les espaces.

2 LE PAYSAGE DANS LAURE MINERVOIS

2.1 Le Patrimoine classé ou inscrit



**Localisation des monuments historiques
classés ou inscrits**

Il existe quatre monuments classés ou inscrits de manière «institutionnelle» par le service départemental de l'Architecture et du patrimoine de l'Aude :

- **Le monument Mégalithique dit «Allée couverte de Saint-Eugène»**, sur le domaine de Russol, parcelle n°125, section A du cadastre. Situé dans le bois de Russol, c'est un vaste lieu de sépulture datant de la fin du néolithique (1800 ans avant J-C). Il est classé par un arrêté en date du 12/11/1931.

Ce monument n'est absolument pas indiqué et l'on peut passer à une cinquantaine de mètres sans se douter le moins du monde de son existence. D'autre part, même si les abords sont dégagés il n'est pas mis en valeur et l'accès reste très difficile. Ceci permet de protéger ce monument qui n'est ainsi pas visité. Mais, même correctement indiqué, il est peu probable que ce site déplace les foules. Il n'est d'ailleurs pas cité comme un lieu représentatif du village dans le questionnaire rempli par les habitants de LAURE-MINERVOIS et seuls 1,5% des personnes qui ont répondu le citent parmi leurs bâtiments préférés du village.

- **La Tour de Mézolieux**, à l'écart du village et de tout espace bâti. Elle a été classée par un arrêté en date du 04/02/1932.



Dolmen de St Eugène ou «Allée couverte».

Tour de Mézolieux ou «Mausolée romain»

Seul élément vertical dans un paysage tout en horizontalité, seul élément bâti au milieu des champs cultivés, ce mausolé d'époque romaine, ou «tombeau romain», se situe sur l'ancien chemin romain (Cami Romiu) de LAURE à AIGUES-VIVES. La légende voudrait qu'un ancien général romain y soit enterré.



- **La tour du portail neuf**, au cœur du village. Cette tour massive réhabilitée récemment est quasiment intacte. Ses murs sont épais et elle est surmontée de créneaux en parfait état. La porte se compose d'un arc plein cintre surmonté d'armoiries effacées en 1789. Ce monument fut inscrit par un arrêté du 17/02/1926. Les habitants l'appellent «La Tour».

Elle est le lieu représentatif le plus nommés dans les réponses au questionnaire (28%) et l'un des sites préférés des habitants (17,5%). Sa localisation, son profil reconnaissable à l'extérieur du village, qui en fait un point de repère et sa parfaite conservation en font effectivement un site essentiel dans le paysage de LAURE-MINERVOIS.

- **La tour du bas**, à l'écart du centre du village, inscrit par un arrêté du 27/09/1948. Elle est sur le domaine privé de «St Jacques d'Albas».

Sur la commune voisine de VILLARZEL-CABARDES, les vestiges de Notre-Dame de la Lauze, dans le domaine de Villarlong, sont un monument classé depuis le 30/09/1966. Ce classement conduit à une servitude sur la commune de LAURE.



Portail neuf, dit «La Tour»



Tour du bas

2.2 Le patrimoine culturel et social

Il existe d'autres monuments, d'autres lieux, non répertoriés par les monuments historiques mais qui font partie du patrimoine culturel, historique ou social de LAURE-MINERVOIS.

La deuxième tour par exemple, qui se situe sur une parcelle privée mais fait partie du patrimoine commun. Comme le portail neuf, elle est un repère lorsqu'on arrive à LAURE, notamment depuis AIGUES-VIVES ou depuis les collines situées à l'ouest du village. Cette trace d'histoire rappelle les anciennes fortifications moyennageuses qui sont une composante fondamentale de l'histoire du village et sont étroitement liées à la structure même du village. Dans le même esprit, nous pourrions citer les vestiges des ramparts, familièrement nommés «La murette» par les habitants.

En dehors des vestiges moyennageux, on trouve plus près de nous, les traces d'un passé viticole et oléicole riche qui se poursuit de nos jours. La vigne, et plus ponctuellement l'olivier, sont des composants essentiels de l'économie, de la culture et du paysage de LAURE-MINERVOIS.



La «deuxième tour», privée, représente elle aussi un témoignage du passé du village. Elle est un repère, que l'on se place au coeur du village ou à l'extérieur.



Les «écarts», propriétés viticoles isolées du village et entourées de vignes, ou les maisons de maître dans le village présentent un pan d'une période prospère qui s'étendit entre le XVIIIème et la fin du XIXème siècle.

Les «campagnes», déjà présentées dans la première partie, souvent associées à des caveaux et à la culture de la vigne, renferment un patrimoine fortement lié au paysage de LAURE. Sous forme de hameaux, elles ponctuent la campagne, renforcent sa particularité, l'enrichissent.

La typologie de ses constructions formant des hameaux refermés sur eux-même est très importante à préserver. Elle permet, entre autre, de retrouver les valeurs associées aux paysages de la commune: tranquillité, calme, authenticité, terroir... Plusieurs de ces écarts proposent d'ailleurs des gîtes aux vacanciers recherchant le dépaysement pour un week-end ou trois semaines. Qu'ils partent à la découverte de la région ou se contentent de petites promenades autour du hameau, on imagine ce que ces touristes recherchent: la quiétude, le retour aux sources au coeur de la nature, une nature cultivée et apaisante, un paysage qui les rapproche d'une vérité, de leurs racines, à l'opposé de la superficialité des grandes agglomérations. Ce sont d'ailleurs les thèmes repris dans les dépliants touristiques.



St Jacques d'Albas est le plus grand domaine de la commune. Actuellement réhabilité par son nouveau propriétaire, de nationalité anglaise, le bâtiment est entouré par ses vignes.



Gîtes de St Jacques d'Albas



Un des caveau du domaine Gibaloux

De la même façon, capitelles, moulins, ancienne distillerie composent le patrimoine plus modeste mais tout aussi important de la vie quotidienne de cette époque. Ils sont le témoignage d'un art de vivre, de cultiver, auquel nous avons besoin de nous référer, que l'on soit viticulteur, habitants ou simples visiteurs venus de la ville.

Les capitelles et notamment le chemin de découverte des capitelles forment le site préféré des habitants qui ont répondu au questionnaire (les capitelles représentent à elles seules 19% des réponses). Elles sont également très citées au niveau des lieux les plus représentatifs de la commune.

Au détour d'un chemin, on rencontre également des murets de pierres sèches que l'on trouve également à l'entrée du village, à gauche de la route venant de TREBES.



Les capitelles forment des huttes ou des cabanes de vignes en pierres sèches. On les rencontre au milieu des ceps ou à l'ombre d'un bosquet de pins. Elles constituent des abris rustiques, habitations d'un jour pour s'abriter de la chaleur surtout, ou du froid. On peut les admirer en parcourant le «sentier de découverte des capitelles», promenade organisée en leur honneur.



D'architecture modeste et sans éclat, le moulin et la distillerie sont pourtant des témoignages importants de l'histoire du village. Isolé sur un point culminant, le moulin marque l'entrée sud de LAURE. L'intérêt tient en l'objet lui-même, mais aussi à son environnement dégagé qui en fait un repère dans le paysage lointain. Non loin, nous trouvons la coopérative et la distillerie. Cette dernière peut d'ailleurs se lire comme une porte à l'entrée du village.

Dans le contexte du «patrimoine modeste», nous pouvons également évoquer ces anciennes croix fichées dans de lourds socles en pierre et que l'on rencontre au détour d'un chemin.

Pamis les espaces urbains, les places sont des lieux de mémoire et de culture. La place de l'église ou place des Ravelins, avec sa fontaine, fait partie de ces lieux privilégiés s'inscrivant dans un paysage urbain. Carrefour essentiel du village dans lequel siège l'église, cette place peine un peu pour trouver sa qualification: espace piéton, espace routier, les limites sont floues. Lieu de loisirs et de repos, zone de stationnement et noeud de circulation, simple «dégagement»... aucun choix n'est encore fait et elle est un peu tout cela. L'emplacement des conteneurs verre posés près de l'église est peut-être aussi à repenser.



Le moulin se dresse sur un promontoire à l'entrée est du village. Il est visible de loin lorsque l'automobiliste arrive d'AIGUES-VIVES.



La façade de la distillerie marque une porte lorsqu'on entre dans le village depuis la route d'AIGUES-VIVES.



Place de l'église ou plce des Ravelins.

La place des acacias, la place de l'Ormeau, la place Carnot ou le dégagement devant l'ancienne halle sont aussi des points de rencontre important pour les habitants. Non loin, se trouve les principaux commerces du village: la boulangerie, deux libraires services avec un point presse.. Mais ces espaces oscillent entre croisement, stationnement minute et pause piétonne.

Situés au coeur du village, physique et commercial, il serait intéressant de mettre ces lieux en valeur. Beaucoup d'habitants regrettent d'ailleurs le côté «endormie» du village et souhaitent un travail particulier sur les espaces urbains comme ceux-là.

Les jardins offrent également des sites privilégiés fort appréciés des habitants et des touristes de LAURE, même s'ils



Le bouledrome jouxtant un jardin municipal, en bordure du village, constitue, comme la place des Ravelins, une transition entre habitat dense et faubourgs.

souhaitent que ces espaces soient «améliorés et mieux entretenus» (cette demande représente 9% des améliorations demandées par les habitants).

Le jardin public et le bouledrome créent un lieu de vie et de rencontre, autour des jeux de boules. Un arbre centenaire, un ancien puits, des terrains de boules... rien d'exceptionnel mais un patrimoine social néanmoins.

Le plan d'eau offre également une aire de loisir et de détente avec pelouse, aire de pique-nique à l'ombre des bosquets de pins, chemin de promenade. Aménagé récemment, il lui faudra un peu de temps pour être «digéré» par le paysage mais il fait d'ores et déjà partie du patrimoine paysager des habitants (il est le site préféré de 11,5% des personnes ayant répondues au questionnaire).



Ancien marché couvert aujourd'hui converti en dojo.



Le lac est un espace aménagé à l'entrée nord-ouest de la commune. On le surplombe lorsqu'on vient de CAUNES ou de PEYRIAC.

2.3 Le paysage au coeur du village

Le village présente une belle harmonie de matière, de couleur et de typologie que l'on a plus de mal à trouver dans les lotissements plus récents. L'habitation est tournée vers la ville et le jardin ou la cour vers la campagne. Les limites sont franches. Beaucoup de ruelles s'ouvrent directement sur le paysage environnant. Depuis le coeur du village, notamment près de l'ancien «château», la perspective qui s'ouvre vers le sud-est est magnifique.



En limite de zone urbaine certaines ruelles offrent un beau cadrage sur le paysage.



Vue depuis le centre du village sur le paysage qui s'étend au sud-est.

Sortie du village vers St FRICHOUX et PUICHERIC: l'allée de platanes constitue une belle transition entre zone construite et la campagne environnante.



Ce qui est surtout regrettable, ce sont ces maisons inhabitées et ces cours laissées à l'état sauvage, qui renforcent l'impression de centre abandonné au profit d'un étalement urbain sans réelle cohérence.

Les petites ruelles se privatisent peu à peu et les passages se ferment. Dans ce tissu urbain la voiture et le piéton ont du mal à cohabiter et les commerces sont difficilement accessibles.



Dans le coeur du village, les façades dessinent les rues et forment les limites nettes entre espaces privés et espaces publics.



CONCLUSION

La commune de LAURE-MINERVOIS possède un patrimoine paysager de qualité. Le village est encore bien préservé avec de fortes potentialités et une originalité à travers les nombreux «écarts» disséminés sur tout le territoire. Le vin et la vigne marquent fortement son paysage. Le calme, la tranquillité et l'authenticité sont les caractères que les habitants et les visiteurs lui associent le plus souvent. Pour bon nombres d'habitants c'est, après le rapprochement familial, ce côté paisible qui a influencé leur choix de vie à LAURE. Ces points positifs sont en revanche nuancés par des impressions plus négatives. Le village semble endormi, triste et abandonné. Ils aimeraient plus de services et de commerces, souhaiteraient que le patrimoine et les espaces urbains soient mis en valeur. La difficulté est de répondre au maximum à ces demandes sans détruire la tranquillité tant plébiscitée.

Quelques pistes de travail sont donc à développer pour la prochaine étape du montage du PLU:

- Tout d'abord, il paraît important de privilégier la réhabilitation de l'existant en soutenant les travaux nécessaires à la remise en état des immeubles abandonnés du coeur du village ou des «écarts». Ceci permettrait notamment de limiter les constructions neuves et l'étalement urbain.

- Réinvestir les «dents creuses» présentes dans les lotissements et au coeur même du village, comme entre la mairie et la cave coopérative. Cet espace semble idéal pour accueillir une zone de loisir et de service, venant compléter les structures déjà existantes dans ce quartier, mixant équipements, commerces et habitat dense.

- Réfléchir à quelques interventions simples permettant de concilier revitalisation du centre, maintien des commerces et tranquillité des résidents. La création de quelques rues piétonnes avec des zones de stationnement proches est peut-être à envisager. Une requalification des places apparaît dans tous les cas nécessaire.



Vue sur le village depuis l'ancien moulin

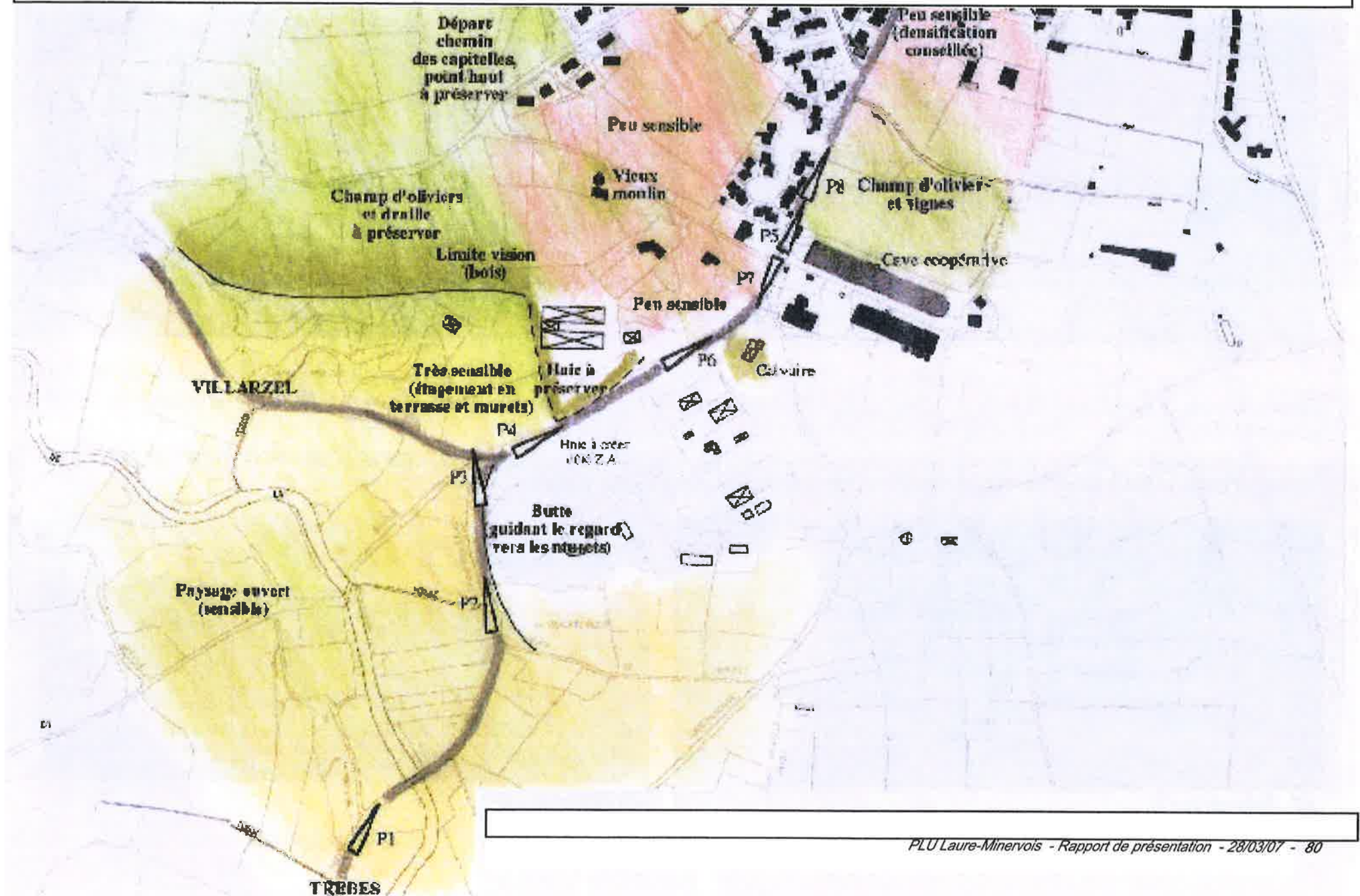
- Les nouvelles zones constructibles susceptibles d'être créées devraient plutôt se concentrer au sud-ouest du centre du village, entre les lotissements La Garrigue et Le Moulin, ou en épaississant la bande construite le long de l'avenue de la Montagne Noire. Il serait également judicieux que la typologie de ces zones s'inspirent et prolongent le tissu urbain existant. Front bâti le long des cheminement piétonnier protégeant une cour ou un jardin tournés en coeur d'îlot, espace de stationnement des véhicules parallèles à la rue, sont donc à privilégier. On retrouverait ainsi la cohérence présente au coeur du village tout en permettant aux piétons et aux véhicules de cohabiter. Cette unité est impossible à retrouver avec des rues délimitées par des clôtures appauvrissant les qualités urbaines du village.

Ce constat est d'autant plus vrai le long des axes entrée/sortie qui restent préservés, même si les espaces piétons et voitures ne sont pas repérés. Le travail sur la végétation et le traitement des cheminements piétons devient essentiel, surtout autour de la nouvelle zone d'activités. La mise en place d'une charte ou d'une réglementation pour les panneaux indicateurs ou publicitaires est aussi à envisager avant que les entrées ne se transforment en champ de pancartes anarchiques.

L'étude paysagère permet de guider l'urbaniste dans l'élaboration du prochain Plan Local Urbain en repérant les zones plus sensibles que d'autres à l'urbanisation, les aménagements à prévoir, les caractéristiques du paysage de LAURE-MIENERVOIS. Elle est complétée par le diagnostic économique et social et l'historique de l'urbanisme du village.

Le travail présenté ici permettra l'élaboration de fiches plus techniques concernant la typologie de l'habitat et d'un plan repérant les zones citées ci-avant.

Entrée/sortie Route de TREBES et VILLARZEL





P1 - Point de vue 1

La route de Trèbes et celle de Villarzel encadrent un paysage ouvert composé de vignes et de champ. De loin, on peut apercevoir les nouvelles constructions de la zone d'activité. Mais, le village n'est pas visible, caché par le relief. Plus près, en arrivant de Trèbes, la vue est guidée vers les terrasses et les murets de pierre qui s'étagent en escalier, surmontés par un bois de pins et de chêne vert.

Dans le sens de la sortie, la vue ne s'ouvre qu'à l'embranchement des deux routes. La perspective permet d'admirer les murets en pierre sèche. Cet espace est très sensible à toute nouvelle construction comme on peut le constater sur la photo ci dessous.



P2 - Point de vue 2



P3 - Point de vue 3



P4 - Point de vue 4



P5 - Point de vue 5

Sur l'avenue de la coopérative, nous voyons les hangards qui composent ce nouveau quartier, de l'autre un muret en pierre sèche, surmonté d'une haie de cyprès, cachant une construction. Il est important de traiter les abords de la zone d'activités et les délaissés publics et privés: Une végétalisation le long de la route, répondant à la haie de cyprès existante, permettrait d'adoucir l'impact visuel de ces bâtiments sans qualité architecturale.



P6 - Point de vue 6

Pas de lien entre la zone d'activité et le village qui ne se découvre qu'au détour d'un tournant, après avoir passé les nouvelles constructions.



P7 - Point de vue 7

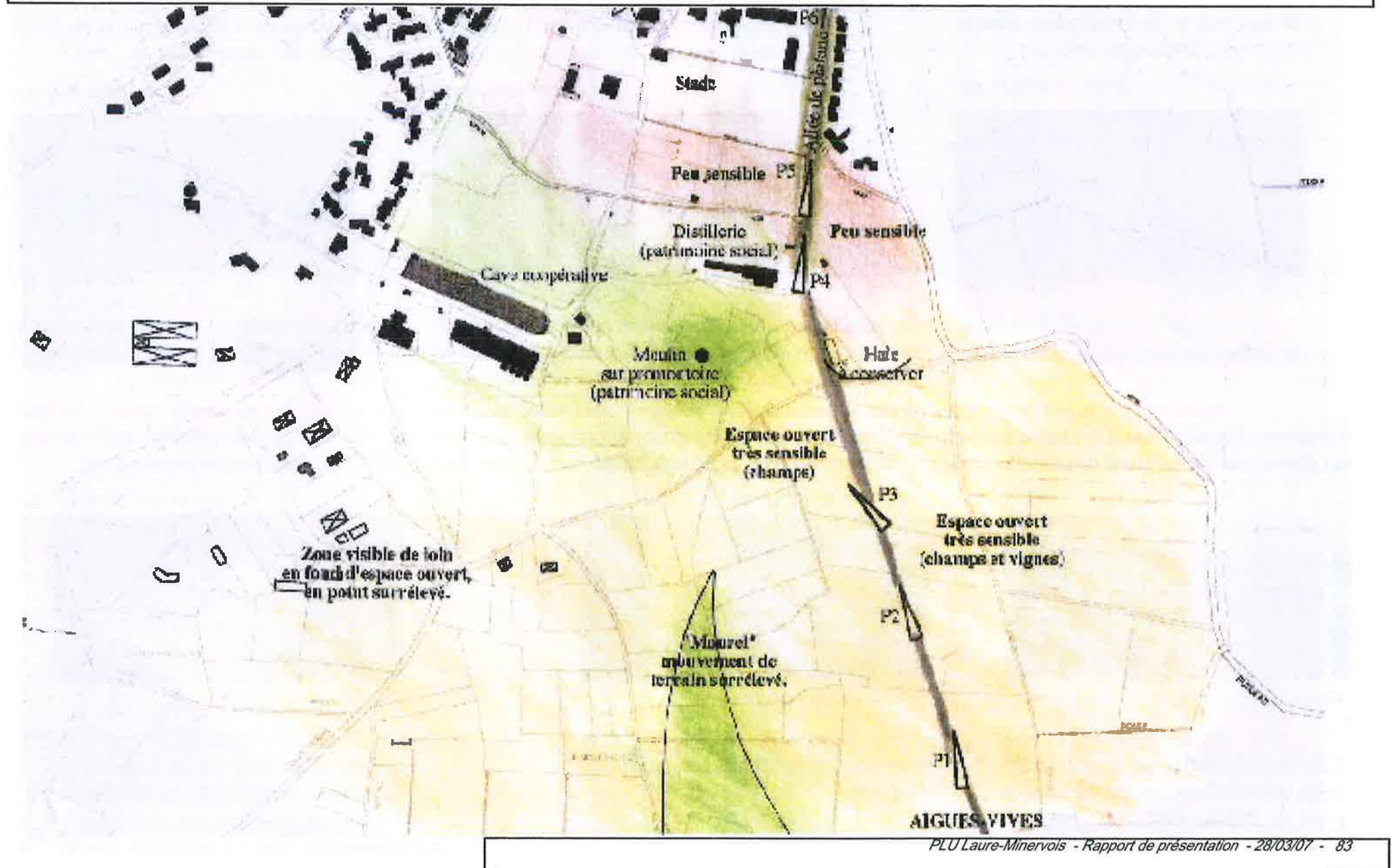
Le calvaire, à l'ombre d'un bosquet de pin qui forme aussi son point de repère.



P8 - Point de vue 8

Les maisons bordant l'avenue de la cave coopérative sur un seul côté ne forment pas un front bâti et renforcent le côté inachevé de cette rue sans statut.

Entrée/sortie Route d'AIGUES-VIVES





P1 - Point de vue 1

En arrivant d'AIGUES-VIVES, la perspective est très ouverte. Elle met en valeur le village qui se découpe sur le massif montagneux. Au premier plan, il y a les vignes et les champs. On distingue ensuite le moulin, le clocher et «La Tour», les toits du village et enfin les montagnes. C'est un paysage particulièrement sensible. De ce côté, la moindre intervention sera très visible et d'ailleurs la nouvelle zone d'activité se distingue nettement à l'ouest depuis ce point de vue.



P2 - Point de vue 2



P3 - Point de vue 3



P4 - Point de vue 4



P5 - Point de vue 5



L'allée de platane qui borde l'avenue d'Aigues-Vives cadre la perspective dans le sens de la sortie et marque l'entrée. Elle accompagne un espace peu sensible au niveau paysager, présentant une architecture de faible hauteur, hétérogène et sans qualité particulière, alternant avec des parcelles non bâties.



Le moulin se dresse sur un promontoire à l'entrée est du village. Il est visible de loin lorsque l'automobiliste arrive d'AIGUES-VIVES.

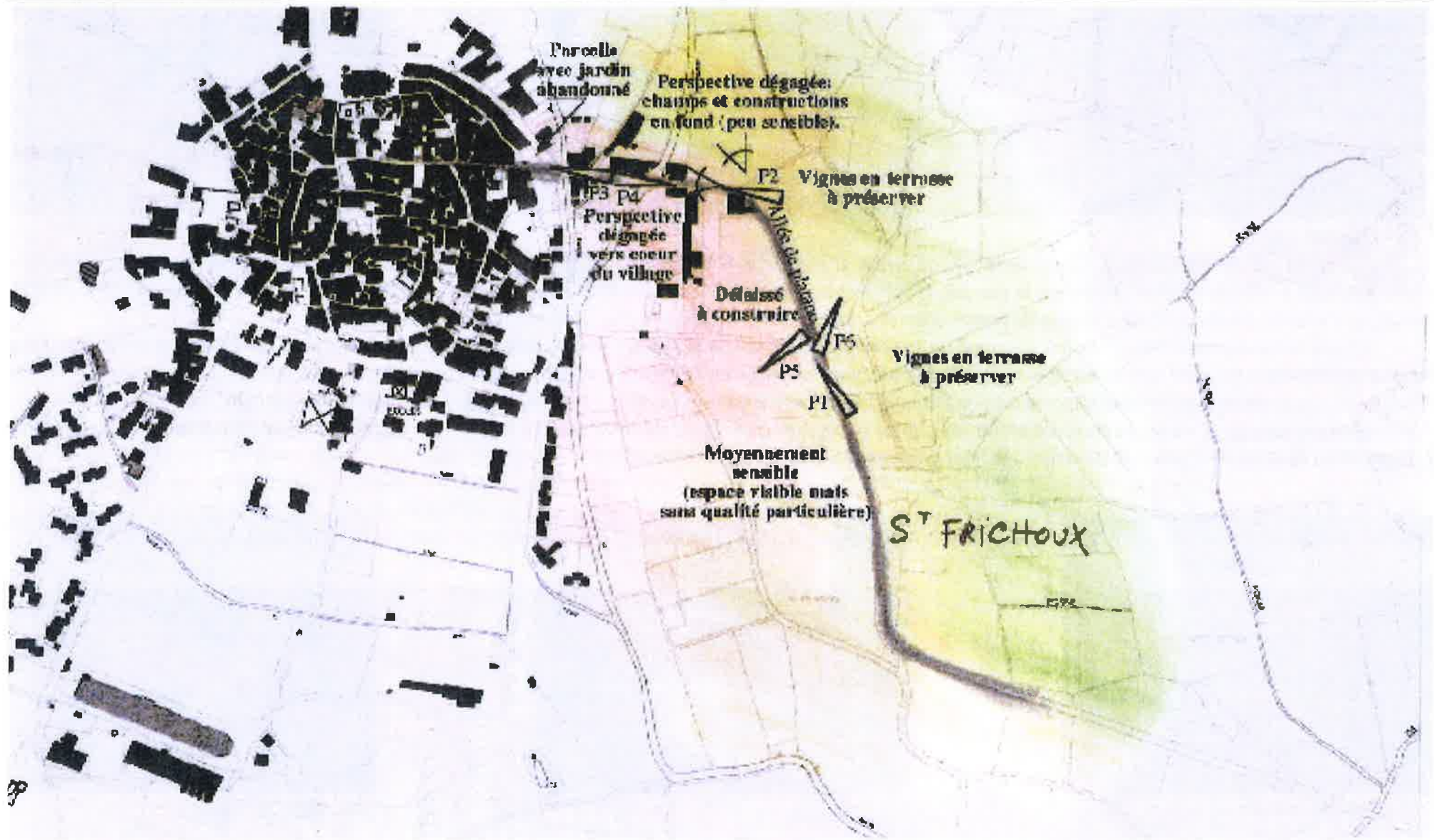
Le fronton de l'ancienne distillerie marque l'entrée. Isolé sur son promontoire, le moulin retient également l'attention. Ces éléments nous parlent du vin qui marque si fortement le paysage et la lecture que nous en faisons. Il serait donc préférable de les préserver. L'attrait essentiel du moulin est sa situation sur un point haut et dégagé de toute construction et de tout arbre à haute tige. Sa lecture en ait ainsi artialisé.



La façade de la distillerie marque une porte lorsqu'on entre dans le village depuis la route d'AIGUES-VIVES.

Entrée/sortie

Route St FRICHOUX et PUICHERIC





P1 - Point de vue 1



P2 - Point de vue 2

La route de St FRICHOUX traverse la plaine avant d'arriver à LAURE-MINERVOIS. Les vignes nous accompagnent jusqu'aux premières constructions. Le village est bien visible sur la gauche. L'église et une tour se distinguent. Une allée de platane marque l'entrée. Elle s'interrompt pour ouvrir la vue sur l'avenue des Bentoulades bordée de part et d'autre d'un front bâti de plus en plus dense menant au coeur du village.

Même si les constructions n'ont pas un grand cachet architectural, la composition est cohérente et peut être renforcée en complétant le front bâti. Il est cependant important de noter la parcelle (point de vue 4) possédant un jardin en friche à l'angle du carrefour formé par l'avenue des Bentoulades et l'avenue Ravelin. Sa situation lui confère une importance non négligeable et toute intervention en ces lieux demande à être soigneusement étudiée.

Dans le sens de la sortie, la perspective sur les vignes s'étagant en terrasse est intéressante à préserver voire à souligner. Un traitement des espaces piétons allant dans ce sens pourrait être envisagé, tout en permettant de sécuriser les usagers.



P3 - Point de vue 3



P3 - Point de vue 3



P4 - Point de vue 4



P5 - Point de vue 5



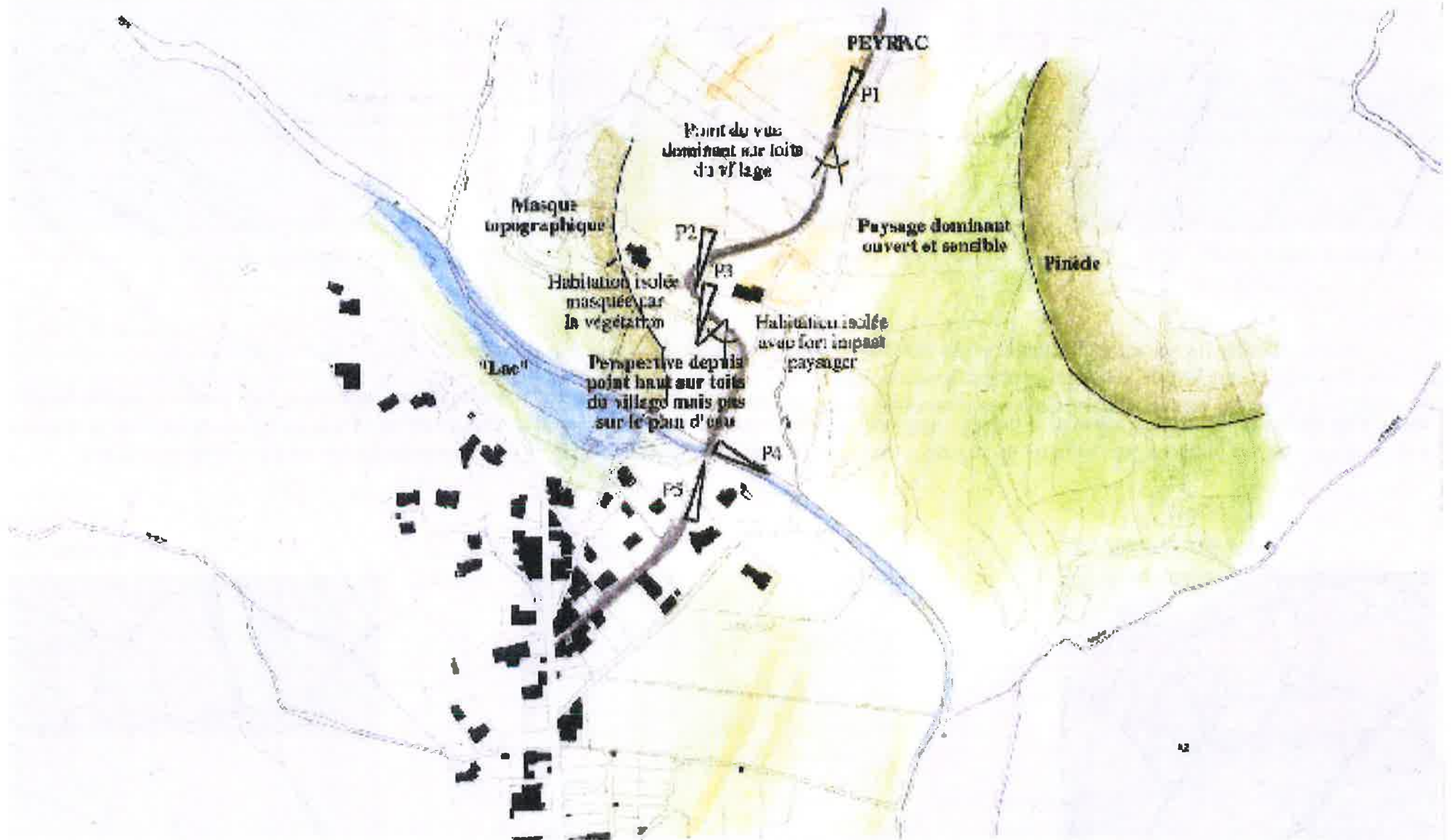
P1 - Point de vue 1



P6 - Point de vue 6

Avant d'aborder l'avenue des Bentoulades, la vue depuis la départementale s'ouvre sur «l'arrière du village». A l'ouest, le paysage est donc peu sensible et pourrait accueillir de nouvelles constructions le long de l'avenue, complétant le front bâti. A l'est, le paysage est ouvert, les vignes en terrasse accompagnent le regard vers le lointain. Ce paysage sensible devrait être protégés.

Entrée/sortie Route de PEYRIAC





P1 - Point de vue 1

Depuis la route de PEYRIAC, le village se découvre d'un point haut, laissant d'abord entrevoir les toits et les points de repères que sont les tours et l'église, avant d'aborder le village par le plan d'eau (invisible jusqu'à l'entrée), pour finalement aboutir sur l'avenue de la Montagne Noire.

Grace à ce panorama, on constate l'unité urbaine au nord-est du village relativement épargné par les constructions neuves. Tout nouveau bâtiment projeté ici ne doit pas rompre cette harmonie et respecter densité et hauteur existantes. Les limites sont encore bien lisibles et doivent le rester. Le Ruchol forme une limite naturelle déjà franchi par deux constructions dont l'une a un fort impact paysage dans le sens de la sortie.



P2 - Point de vue 2



P3 - Point de vue 3



P4 - Point de vue 4

Ce versant est en effet très sensible car visible de loin, y compris depuis le lac ou l'entrée de VILLENEUVE.

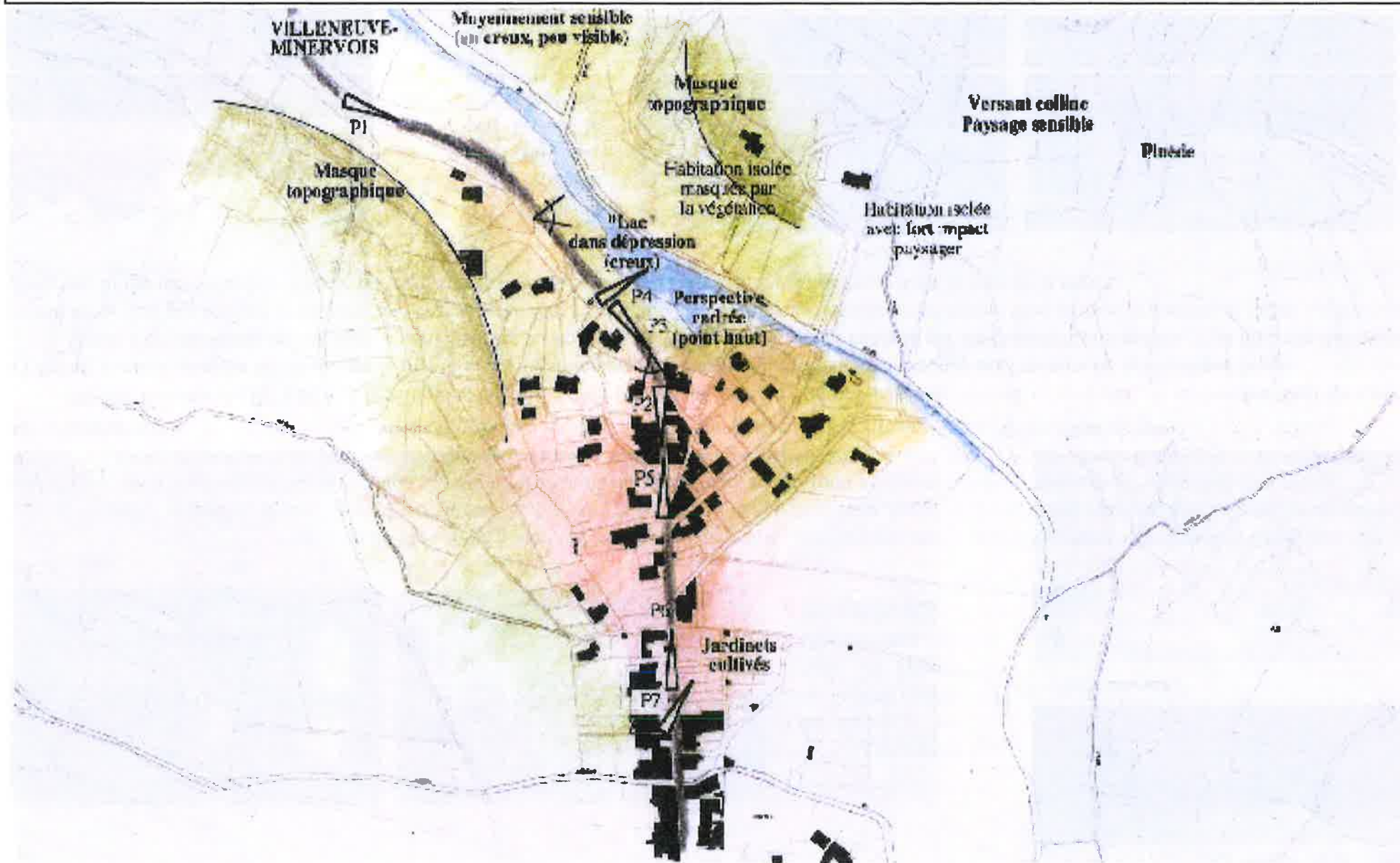


P5 - Point de vue 5



Entrée/sortie

Route de VILLENEUVE-MINERVOIS





P1 - Point de vue 1



P2 - Point de vue 2

En venant de **VILLENEUVE-MINERVOIS**, le paysage est fermé malgré la position dominante par rapport au village. C'est à peine si l'on aperçoit le plan d'eau en contrebas de la route, cadré par la végétation. Cette dernière et la topographie ne permettent pas d'appréhender l'entrée dans le village que l'on découvre tardivement au détour de la route. Ensuite, l'avenue de la Montagne Noire offre une longue perspective plongeante avec la place de l'église en point focal.

Le plan d'eau ou «lac» est un des sites préférés des habitants, même s'il a d'abord une fonction pratique de bassin de rétention. Ses accès et ses abords sont donc importants à traiter d'autant qu'il est très proche des premières constructions du village et qu'il borde deux entrées. Il est une transition entre l'urbain et la campagne. Situé en contrebas par rapport aux accès et en parti masqué par la végétation, il n'offre pas une vue d'ensemble. Paysage artificiel encore jeune, il constitue une unité à part par rapport à la campagne environnante. C'est un paysage moyennement sensible autour duquel pourrait s'organiser d'autres équipements de loisirs pourvu qu'ils soient à l'échelle du site et s'y intègrent (constructions basses formant de petits volumes).



P3 - Point de vue 3

Le lit du Ruchol formant un talveg le versant de la colline côté PEYRAC est très visible et forme une entité sensible face au village. Cet ensemble est déjà en parti rompu par la construction visible sur la photo 4.



P4 - Point de vue 4



P5 - Point de vue 5



P6 - Point de vue 6



P7 - Point de vue 7

L'avenue de la Montagne Noire est un puzzle formé de constructions hétérogènes alternant avec les vides des jardinets. Les clôtures basses mixent pierre, grillage et bois. Axe peu sensible en soi, ses abords, menant directement au coeur du village, mériteraient toutefois un traitement minéral et végétal soigné et rythmé comprenant par exemple un recalibrage des bandes de roulement, des trottoirs, bateaux, passage piétons, stationnements... ces interventions permettraient également de sécuriser cet accès et de limiter la vitesse sur cette grande ligne droite.

Dans le sens de la sortie, la végétation et la topographie n'offrent pas de perspective sur le paysage. Les constructions permettant de recomposer un front bâti pourraient être privilégiées.



LES ECARTS

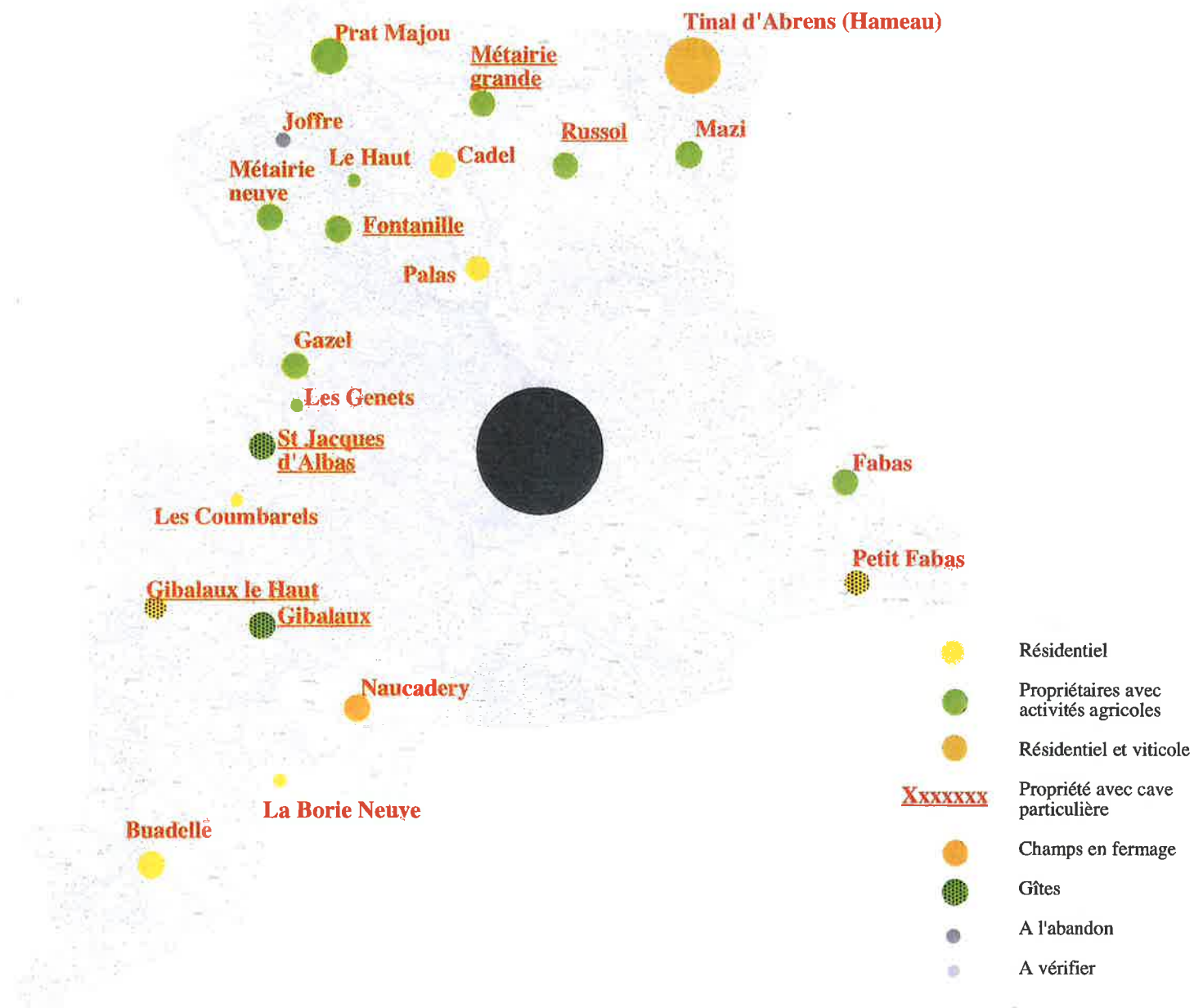
La grande originalité de l'urbanisme de LAURE-MINERVOIS tient en partie dans ces nombreux «écarts» qui ponctuent la campagne. Isolés du village proprement dit, vingt deux petits hameaux sont noyés au milieu des bosquets et des vignes. Ils sont parfois invisibles depuis les axes routiers. Dans ce cas, seules les pancartes indiquent leurs existences.

Les «écarts», propriétés viticoles isolées du village et entourées de vignes, présentent un pan d'une période prospère qui s'étendit entre le XVIIIème et la fin du XIXème siècle. Ces «campagnes», souvent associées à des caveaux et à la culture de la vigne, renferment un patrimoine fortement lié au paysage de LAURE. Sous forme de hameau, elles ponctuent la campagne, renforcent sa particularité, l'enrichissent. Leur forme urbaine est cohérente dans le paysage car les constructions présentent un bâti dense, relativement économe d'espace. Il est important de préserver cette densité et cette unité.

Ces domaines permettent, entre autre, de retrouver les valeurs associées aux paysages de la commune: tranquillité, calme, authenticité, terroir... Plusieurs de ces écarts proposent d'ailleurs des gîtes aux vacanciers recherchant le dépaysement pour un week-end ou trois semaines. Qu'ils partent à la découverte de la région ou se contentent de petites promenades autour du hameau, on imagine ce que ces touristes recherchent: la quiétude, le retour aux sources au coeur de la nature, une nature cultivée et apaisante, un paysage qui les rapproche d'une vérité, de leurs racines, à l'opposé de la superficialité des grandes agglomérations.

Le réel danger est de voir se créer autour des ces zones bien identifiées un «mitage», gaspilleur d'espace et avec un effet déplorable sur les paysages. Un bâtiment isolé peut ainsi nuire à tout un ensemble.

PLAN DE LOCALISATION

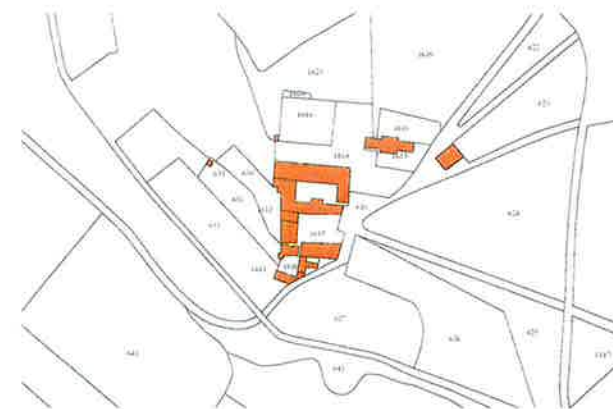


DES PROPRIÉTÉS VITICOLES OU AGRICOLES

La plupart des écarts conservent une activité viticole ou plus rarement agricole. C'est le cas de Buabelle, Gibaloux, St Jacques d'Albas, Les genêts, Gazel, Fontanille, Métairie neuve, Russol, Mazi, Métairie Grande et Prat Majou. Beaucoup ont leur propres caves. Certains, comme Gibaloux et St Jacques d'Albas, complètent leur activité par des gîtes touristiques. Ceci permet de maintenir le patrimoine architectural, d'entretenir la campagne et donc de préserver les paysages.

LE RUSSOL

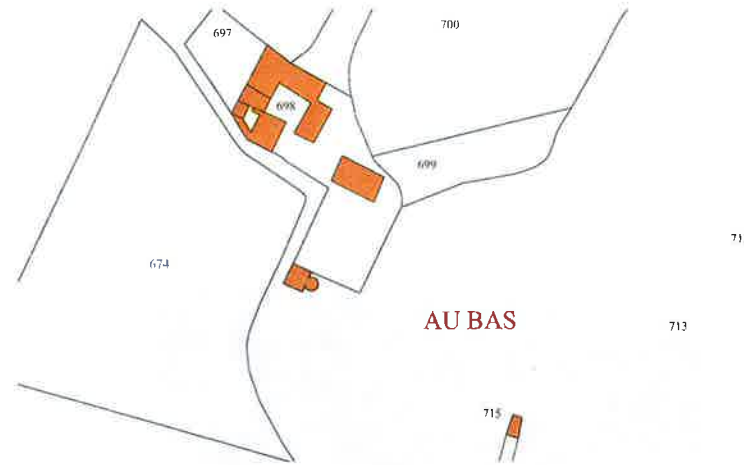
Le Russol est une belle propriété viticole, possédant sa propre cave. Il présente une unité architecturale au coeur de la campagne de Laure, invisible depuis la route. Non loin, se trouve l'Allée Couverte, site classé par le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine de l'Aude.



St JACQUES D'ALBAS



Gîtes de St Jacques d'Albas



Vue depuis la route

St Jacques d'Albas est le plus grand domaine de la commune et l'un des plus beaux. Actuellement réhabilité par son nouveau propriétaire, de nationalité anglaise, le bâtiment est entouré par ses vignes. Il possède sa propre cave et possède un gîte.

L'accès à la propriété qui se fait par un pont prolongé par une allée bordée de platanes et autres arbres à hautes tiges est particulièrement remarquable. A noter également, la présence de la Tour du Bas, petite chapelle classée par le Service Départemental de l'Architecture et du Patrimoine de l'Aude.



La Tour du Bas



Entrée du domaine

GIBALAUX

Le domaine de Gibaloux est l'un des plus complexes car il se compose de plusieurs entités dont une construction neuve près de la route. La partie la plus dense, qui semble la plus ancienne, noyée dans un bosquet de pins, présente une relative unité. La construction neuve, isolée, a un impact plus fort sur le paysage. L'éparpillement de nouveau bâtiment autour du noyau ancien devrait être limité ou pour le moins circonscrit dans un périmètre bien défini pour tous les écarts.



Vue de la route



Gibaloux le Haut



Un des caveau du domaine Gibaloux



Gibaloux le Haut

BUADELLE

Peu visible depuis la route, ce hameau possède des constructions sans qualité architecturale mais avec une belle unité urbaine. Les ruines d'une ancienne église subsiste encore.



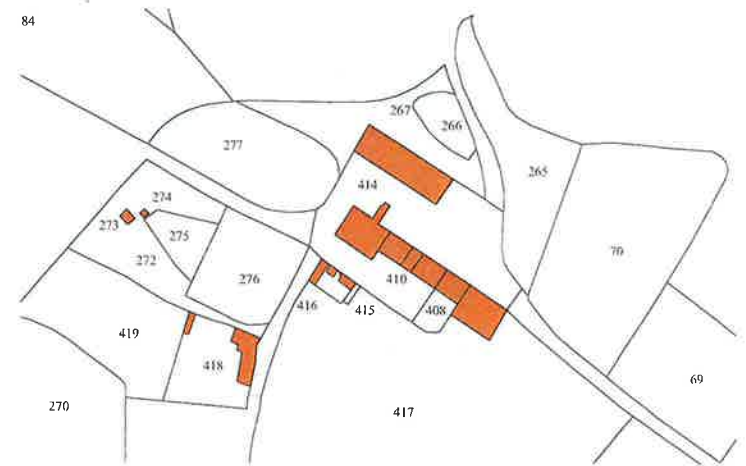
Chemin d'accès



Rue intérieure



Eglise



Vue depuis la route

PRAT MAJOU

Des bosquets de pins et autres essences méditerranéennes encadrent les domaines. Ces îlots de verdure émergent au coeur des paysages horizontaux que forment les vignes, masquant le bâti la plupart du temps. L'exemple de Prat Majou est caractéristique de cette typologie.



JOFFRE: UN ECART A L'ABANDON

Joffre est un exemple de ce que peuvent devenir ces campagnes lorsqu'elles sont inhabitées et tombent peu à peu dans l'oubli.



DES PETITS HAMEAUX RESIDENTIELS

Certains écarts se sont convertis en hameau résidentiel. Les bâtiments agricoles se transforment petit à petit en habitation ou en gîte (comme Petit Fabas), d'autres sont abandonnés. Il est important de privilégier la réhabilitation de ces bâtiments, en acceptant le changement de destination par exemple, ce qui permet de protéger le patrimoine bâti lorsqu'il est de qualité et surtout de conserver une densité au domaine, une cohérence urbaine moins consommatrice d'espace et de paysage. On peut également envisager la démolition puis reconstruction sur l'emprise existante, dans un gabarit ne venant pas contrarier la typologie du bâti.

CADEL - PALAX



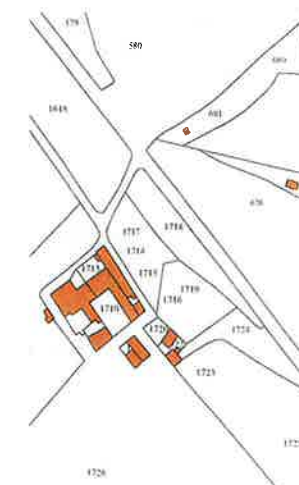
Palas



Cadel depuis la route



Cadel depuis Villeneuve



LA BORIE NEUVE



Entrée et vue intérieure du hameau

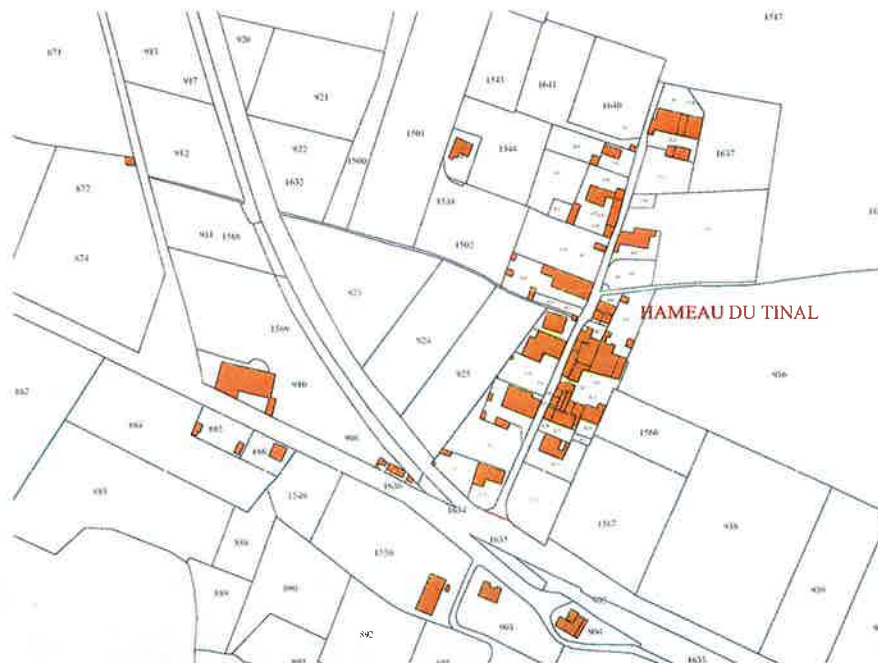


A noter: les cyprès formant point de repère pour le chemin menant aux habitations.

LE TINAL D'ABRENS: UN ECART À PART.



Entrée du Tinal depuis la départementale



Rue unique desservant les habitations



A l'intérieur du hameau

Le Tinal est le plus important des écarts en terme de population. Il se situe près d'une route formant une grande ligne droite. Pas de bosquet ou de végétation n'accompagne le bâti.

Les maisons, où viticulteurs et résidents cohabitent, s'étalent le long d'une rue unique, sans réelle unité ni qualité architecturale. Il est l'écart le plus susceptible d'accueillir de nouvelles constructions, sans incidence sur l'impact paysager.



PATRIMOINE BATI TRADITIONNEL

L'architecture reste étroitement liée à la viticulture, qu'elle soit directement dépendante de l'exploitation agricole ou non: maison de maître, logement ouvrier, habitation traditionnelle du village. La plupart de ce patrimoine est typique de la fin du XIX^{ème} siècle. Mais il subsiste des traces d'un passé médiéval: tours, remparts, et présence d'éléments récupérés puis réutilisés: fenêtre, linteaux...

L'Habitat vigneron traditionnel est composé d'une habitation sur deux niveaux et d'une cave ou d'une écurie sur le côté comportant à l'étage la réserve de foin. Les portalière, ou poulies, qui permettaient de monter le foin, sont souvent toujours présentes au-dessus de la baie réservées au passage du foin. Les débords de toiture sont formés par deux rangées de génoises avec débords de tuiles ou parfois par des tomettes (rue commerçante partant du Dojo).

Lorsqu'il n'est pas viticole l'habitat traditionnel se compose d'une cave au rez-de-chaussée et de l'habitation à l'étage à laquelle on accède par un perron et un escalier extérieur.

Pour ces deux types d'habitat, les encadrements sont toujours mis en valeur et l'enduit est une tyrolienne.

Nous trouvons un bel exemple de maison bourgeoise place des Ravelins, datant à priori de la fin du XIX^{ème} siècle. Le rez-de-chaussée est légèrement surélevé et le soubassement est marqué. La pierre est apparente dans les angles (ou dessin de pierre apparente). L'enduit est une tyrolienne avec un dessin imitant la pierre apparente. Les proportions des étages sont soigneusement étudiées.

D'une manière générale, les constructions sont alignées le long de la rue et les entrées s'ouvrent directement sur un trottoir plus ou moins marqué, enjambant ou non des réseaux aériens d'eau pluviales (sorte de caniveaux plus profonds que ceux existants de nos jours). Certaines maisons de maîtres en revanche sont situées légèrement en retrait, protégée du domaine public par des grilles posées sur un mur bahut permettant d'apercevoir la façade principale.

Le tissu dense du coeur de village ne permet que très peu de vue sur le paysage alentour sauf depuis la rue de Malras, au niveau de «l'ancien château» et ponctuellement depuis le «boulevard» de ceinture.

L'habitat populaire

Le tissu urbain est très dense au coeur du village. Les rues sont étroites, directement bordées par des façades sur 1, 2 ou 3 niveaux. Les accès aux habitations ou aux garages se fait directement sur la rue enjambant le réseau d'eau pluviale.

Les façades obéissent généralement aux mêmes règles: symétrie selon un axe vertical, baies plus hautes que larges. Les murs sont enduits traditionnellement avec une tyrolienne (typique du début du XXème siècle) ou un enduit ciment. Les ouvertures sont marquées par un encadrement en pierre. Les linteaux sont droits ou légèrement cintrés pour certaines portes de caves.



Les débords de toiture, ici des tuiles canals, sont soutenus par deux rangs de génoises.





Certains éléments de façades ont été récupérés sur des bâtiments plus anciens pouvant datés du moyen-age et aujourd'hui disparus. Quelques exemples: cette fenêtre que l'on peut remarquer sur une façade rue Notre Dame ou ce portail en bois au n°26 rue de la Tour ou encore ce linteau fait d'une seule pierre. A noter également, cette entrée menant à une cour intérieure desservant une ancienne habitation de notable.





Les constructions plus riches, maisons de notables ou maison de maîtres présentent des typologies identiques reprenant certaines caractéristiques de l'habitat viticole. Les façades sont très symétriques. Elles possèdent des encadrements de baies et des pierres apparentes en angle. L'entrée est réhaussée par rapport au niveau de la rue, avec, comme ci-dessus, le marquage du soubassement. Cette maison est typique de la fin du XIX^{ème} siècle avec une hauteur de rez-de-chaussée légèrement plus importante que l'étage courant (parfois égale) et un dernier niveau deux fois moins haut. L'enduit imite la pierre équarri et les niveaux sont marqués par une surépaisseur permettant de jouer avec les proportions.



Cette maison place des Ravelins est originale dans sa typologie et son insertion urbaine, en recul derrière ses grilles.



Bâtiment de l'actuelle mairie.



Seule échappée visuelle depuis le coeur du village: depuis la rue de Malras permettant un point de vue culminant. Les autres ouvertures sur la campagne environnante sont ces rares cadrages que permettent les rues perpendiculaires à celles formant la ceinture du centre.



